Évaluation d'une intervention novatrice en cyberintimidation : STOPit – Rapport sommaire

par Wendy Ryan et Donna Smith-Moncrieffe

Dérivé du rapport d'évaluation préparé par John Gelder (évaluateur principal) et Eva Maxwell (évaluatrice), Gelder, Gingras and Associates

RAPPORT DE RECHERCHE : 2017–R017

DIVISION DE LA RECHERCHE

www.securitepublique.gc.ca

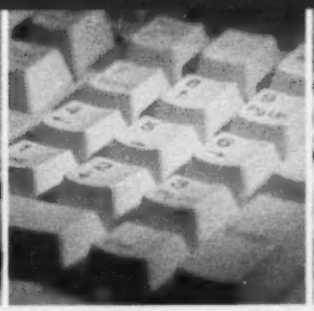

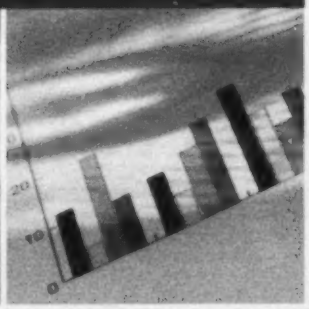

BÂTIR UN **CANADA SÉCURITAIRE** ET **RÉSILIENT**

Sécurité publique Canada | Public Safety Canada

Canada

Sommaire

La cyberintimidation peut avoir des effets négatifs considérables sur la santé émotionnelle, sociale et physique des enfants et des jeunes. Il existe peu de recherches sur les programmes de prévention de la cyberintimidation et d'intervention en la matière. L'évaluation dont il est question dans le présent sommaire avait pour but d'évaluer la pertinence et le rendement potentiels d'une plateforme novatrice de lutte contre la cyberintimidation appelée STOPit, créée pour encourager le signalement anonyme des incidents de cyberintimidation. Plusieurs conclusions clés ont été tirées : Les jeunes ont trouvé la plateforme STOPit hautement fonctionnelle, utile et novatrice, surtout lorsqu'il s'agit de sa fonction d'anonymat et de la possibilité d'envoyer des signalements rapides sous forme de texte, de vidéo ou d'image; les jeunes ont aussi indiqué que la confiance, la réputation et la crédibilité étaient des précurseurs nécessaires à leur utilisation et à leur acceptation potentielles de la plateforme. La fonctionnalité et les capacités techniques, les fonctions de signalement et de suivi, la convivialité et la protection des renseignements personnels sont aussi très importantes pour les jeunes. Comme prochaine étape, il serait important d'évaluer l'impact de STOPit ou d'une application semblable dans les écoles canadiennes. Un essai clinique randomisé ou un devis quasi-expérimental faisant appel à des groupes témoins appariés au sein d'une même commission scolaire, permettrait d'obtenir des données concrètes quant à l'impact de STOPit ou d'une application semblable sur la prévention de la cyberintimidation.

Note de l'auteur

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne traduisent pas nécessairement celles de Sécurité publique Canada. Prière d'acheminer toute correspondance à propos du présent rapport à l'adresse suivante :

Division de la recherche, Sécurité publique Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8
Courriel : PS.CSCCBResearch-RechercheSSCRC.SP@canada.ca

Remerciements

Le présent rapport de recherche est un résumé du livrable contractuel suivant :

Gelder, Gingras & Associates. (Juin 2017). *Evaluation of a Cyberbullying Prevention/Intervention Initiative: Final Evaluation Report*. Préparé pour Sécurité publique Canada, Secteur de la sécurité communautaire et de la réduction du crime, Division de la recherche.

Nous tenons à souligner les contributions inestimables des professeures Andrea Slane, Ph. D., et Jennifer Martin, Ph. D., qui ont servi de conseillères pour ce projet. Nous tenons également à remercier l'organisation STOPit de sa coopération au projet, notamment de nous avoir donné accès à la plateforme à des fins d'évaluation. Cette évaluation n'aurait pas été possible sans leur soutien.

Renseignements sur le produit

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2018

N° PS113-1/2017-17F-PDF au catalogue.
ISBN 978-0-990-25747-1

Table des matières

Introduction 3
Contexte 3
Questions d'évaluation 3
Méthodologie 4
Limites méthodologiques 5
Résultats 6
Analyse environnementale et analyse comparative 6
Pertinence potentielle 7
Scénarios simulés 7
Rendement potentiel 8
Application STOPit 8
Système DOCUMENTit 10
Discussion 10
Répercussions 10
Prochaines étapes 11
Possibilités de recherche à l'avenir 11
Références 12

Introduction

Contexte

La cyberintimidation a été définie comme un préjudice délibéré et répété infligé par l'entremise d'ordinateurs, de téléphones cellulaires et d'autres appareils électroniques (Hinduja et Patchin, 2015). La cyberintimidation a pour but de menacer, de harceler, d'embarrasser ou d'exclure socialement une autre personne à l'aide de la technologie en ligne (Williams et Guerra, 2007). Elle peut avoir des effets négatifs considérables sur la santé émotionnelle, sociale et physique des enfants et des jeunes. En effet, les victimes de cyberintimidation peuvent éprouver un profond sentiment d'isolement et vivre dans la peur, la solitude et le désespoir, ce qui peut les amener à poser des gestes autodestructeurs ou de violence envers leurs pairs (PREVNet, 2015).

Malgré les ressemblances entre l'intimidation en ligne et hors ligne, certains facteurs contextuels caractérisent la cyberintimidation et peuvent entraîner des effets négatifs encore plus grands sur la victime. Mentionnons notamment l'anonymat, la diffusion à grande échelle, l'absence de supervision sur les médias électroniques et l'accès facile à la cible (Hinduja et Patchin, 2008). Ces facteurs contextuels ont des répercussions sur l'élaboration d'interventions appropriées pour lutter contre la cyberintimidation.

Dans leur recherche, Hinduja et Patchin (2015) ont constaté que les élèves hésitent souvent à discuter de leurs expériences de cyberintimidation avec des adultes, et que bon nombre d'entre eux craignent d'éventuelles conséquences négatives si leurs pairs découvrent qu'ils ont rapporté un incident. Hinduja et Patchin suggèrent donc, pour réagir efficacement à la cyberintimidation, d'instaurer un système de signalement anonyme qui permettrait aux élèves d'alerter rapidement le personnel scolaire de tout comportement préjudiciable ou inapproprié. Un système de ce genre, appelé STOPit, a d'ailleurs récemment été élaboré.

L'application STOPit permet aux victimes et aux témoins d'envoyer des messages textes ou des saisies d'écran d'incidents d'intimidation ou de cyberintimidation au moyen de l'appareil. Les messages sont reçus par un membre désigné du personnel scolaire qui a accès à l'application DOCUMENTit et peut alors répondre à l'élève par message texte et faire le suivi de l'incident. L'application STOPit permet aux élèves de conserver leur anonymat et de demander de l'aide ou des conseils à un adulte possédant une expérience de l'utilisation de l'application. Celle-ci est accessible sur téléphone intelligent, tablette ou ordinateur.

Questions d'évaluation

L'évaluation avait pour but de faire la lumière sur la pertinence et le rendement potentiels d'une plateforme électronique servant à prévenir la cyberintimidation parmi les jeunes ou à intervenir en la matière. Vous trouverez ci-dessous les questions ayant guidé l'évaluation :

1. Comment l'application STOPit se compare-t-elle à d'autres initiatives de lutte contre la cyberintimidation au chapitre du coût?

2. Pertinence potentielle : À quel point l'application STOPit est-elle pertinente comme plateforme de prévention de la cyberintimidation ou d'intervention en la matière, dans le contexte des écoles canadiennes?
3. Fonctionnalité : Comment les utilisateurs potentiels perçoivent-ils la fonctionnalité de l'application?
4. Rendement potentiel : À quel point l'application STOPit pourrait-elle être efficace pour prévenir ou réduire l'incidence de cyberintimidation parmi les enfants et les jeunes d'âge scolaire?

Méthodologie

Dans cette évaluation, on a évalué la pertinence et le rendement potentiels de la plateforme STOPit à l'aide d'une série de séances regroupant des jeunes d'âge scolaire (12-17 ans) et des professionnels adultes. Pour ajouter du contexte à l'évaluation, on a réalisé une analyse environnementale qui comprenait une revue de la littérature touchant les technologies de prévention de la cyberintimidation, de même qu'une analyse comparative de technologies et applications similaires. Chacune des initiatives a été évaluée en fonction du pays d'origine, du type d'initiative, de la compatibilité technologique, du coût, du public cible, du type d'intervention, des fonctions d'anonymat et du point d'intervention (mesures préventives ou réactives[1]).

Quatre séances de groupe ont eu lieu avec un total de 29 participants (7-8 jeunes par séance). Les jeunes participants ont été divisés en groupes selon l'âge et le genre (garçons de 12 à 14 ans; garçons de 15 à 17 ans; filles de 12 à 14 ans; filles de 15 à 17 ans). Les participants étaient tous anglophones et résidaient dans la région de la capitale nationale du Canada (Ottawa ou Gatineau).

Afin de stimuler la réflexion et de donner aux participants l'occasion de mettre à l'essai l'application STOPit, les évaluateurs ont conçu et testé au préalable un ensemble de trois scénarios comprenant du texte et des vidéos.

- Scénario 1 : Conversation dans WhatsApp entre un groupe d'amis qui parlent en mal d'un autre élève à l'école et qui prévoient s'en prendre physiquement à lui.
- Scénario 2 : Conversation entre deux amis dans iMessage. L'un des amis montre des signes de dépression et de pensées destructrices dirigées contre lui-même.
- Scénario 3 : Fil Instagram où plusieurs élèves humilient et intimident un autre élève en affichant des commentaires explicites et blessants sur ses photos, en chargeant des images modifiées ou embarrassantes et en menaçant de diffuser des images délicates.

Tous les scénarios étaient fictifs (créés par l'équipe d'évaluation), et deux jeunes d'âge scolaire avaient confirmé que leur contenu était réaliste. Chaque simulation (vidéo) durait de 1,5 à

---

[1] Au nombre des mesures réactives, on retrouve l'intervention d'un adulte qui parle à la victime d'intimidation ou à la personne qui commet les actes d'intimidation, le recours à une autorité supérieure comme la police, et ainsi de suite.

3 minutes. Pendant et après chaque simulation, les participants ont eu l'occasion d'utiliser la fonction de signalement de STOPit pour envoyer un signalement d'incident aux utilisateurs de DOCUMENTit. Les participants ont reçu pour consigne de penser à la façon dont ils utiliseraient l'application dans une situation sociale réelle. Les scénarios ont incité les jeunes à utiliser l'application et donné lieu à des signalements fictifs. Au total, 29 signalements fictifs et 69 signalements touchant les scénarios simulés ont été faits au cours des quatre séances, pour un total de 98 signalements. Les signalements étaient accompagnés de messages instantanés réciproques entre les utilisateurs de DOCUMENTit et les participants aux séances de groupe.

Quatre ou cinq professionnels adultes (une combinaison d'éducateurs, de conseillers et de chercheurs en sciences sociales) ont été recrutés pour chacune des quatre séances de groupe. Ils ont été invités à mettre à l'essai le logiciel DOCUMENTit et à interagir avec les élèves par l'entremise du logiciel, à observer les séances de groupe des jeunes et à fournir de la rétroaction durant leurs propres séances de groupe, qui ont eu lieu après celles des jeunes. Au total, 10 observateurs se sont prêtés au jeu, dont certains étaient présents à plus d'une séance. Ces professionnels ont observé les séances de groupe des jeunes et mis à l'essai le logiciel dans une salle de visionnement distincte contenant des miroirs argus (miroirs d'observation).

Limites méthodologiques

Si les exercices de simulation réalisés durant les séances de groupe ont permis à l'équipe d'évaluation de tirer des conclusions quant à l'utilité et à la pertinence potentielles de la plateforme, cette approche ne permet pas d'attribuer directement les résultats à l'application ou d'effectuer une évaluation des impacts. Par exemple, l'évaluation n'a pas permis de déterminer si l'application en question obtiendrait de meilleurs résultats qu'une autre pour ce qui est de prévenir les préjudices ou de mettre fin à la cyberintimidation.

Une autre limite méthodologique réside dans le fait que l'échantillon recruté pour les séances de groupe n'était pas représentatif. À titre d'exemple, l'échantillon de participants provenait d'un seul groupe linguistique (les anglophones) et d'une seule région géographique (la région de la capitale nationale). Or les résultats pourraient être différents selon la géographie et le groupe linguistique. De plus, le nombre de jeunes participants (N=29 participants ou 7-8 par séance) pourrait ne pas refléter la population de jeunes dans son ensemble, ni la diversité culturelle ou socioéconomique de la jeunesse au Canada.

Enfin, on rappelle aux lecteurs que l'évaluation s'attardait à l'examen d'un seul outil ou initiative, à savoir la plateforme STOPit. Il a été établi que STOPit représente raisonnablement bien les outils et technologies semblables utilisés auprès de groupes d'âge semblables (sur le plan du design, de la population cible et de l'utilisation prévue); or l'analyse environnementale a révélé qu'il existe de nombreux outils ou initiatives différents qui visent un but similaire et qui comportent des fonctions et des avantages différents. Par conséquent, les conclusions applicables à l'outil STOPit en particulier ne s'appliquent pas forcément aux outils et technologies semblables ou connexes qui visent le même but.

Résultats

Analyse environnementale et analyse comparative

On a recensé dans la littérature 34 initiatives de lutte contre la cyberintimidation, qu'on a analysées et classées dans 7 types de programme selon la principale méthode employée pour intervenir dans les cas de cyberintimidation. Les types d'initiative les plus courants sont les outils de suivi (35 %), qui informent les parents ou tuteurs de l'activité sur le téléphone cellulaire, la tablette ou l'ordinateur d'un jeune. Les initiatives éducatives (20 %) sont aussi populaires; elles renseignent les utilisateurs de la technologie sur les stratégies et les techniques permettant de prévenir la cyberintimidation ou d'intervenir en la matière. Quinze pour cent (15 %) des initiatives examinées dans l'étude, dont STOPit, sont des programmes mis en œuvre à l'échelle de l'école. L'école doit les acheter et les activer afin de doter les élèves et le personnel des renseignements et des outils nécessaires pour prévenir la cyberintimidation ou intervenir en la matière. L'achat du programme STOPit, par exemple, permet aux écoles d'obtenir le logiciel à utiliser par les élèves et le personnel, donne accès à un service à la clientèle 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et fournit une suite d'outils, de documents et de guides d'information et d'éducation. On a aussi recensé dans la littérature des outils de blocage (9 %), des outils de signalement (9 %), des jeux (6 %) et des programmes de modification de texte (6 %).

Les initiatives les plus dispendieuses sont les programmes mis en œuvre à l'échelle de l'école; leurs développeurs délivrent un permis d'utilisation selon un modèle de coût établi par élève (p. ex. de 0,50 $ à 1 $ par élève), et les petites écoles payent habituellement un prix minimal. Le coût annuel minimal de ces programmes se situe entre 499 $ et 795 $: Bullybox (499 $), STOPit (500 $), Tootoot (681 $) et CyberBullyHotline (795 $).

Les outils de suivi arrivent au deuxième rang du type d'initiative le plus dispendieux, avec des coûts variant entre 19,99 $ (Safe Eyes) et 179,88 $ (My Mobile Watchdog) par année par famille. Deux des outils sont offerts gratuitement (GoGoStat et Web Safety, Inc.).

Il faut souvent débourser un petit montant pour accéder au contenu des applications, stratégies et outils éducatifs, lequel va de 2,59 $ (Bully Proof Assistant Prof) à 19,00 $ (Professor Garfield Cyberbullying), mais certains de ces outils sont gratuits. De nombreux outils de blocage, jeux, outils de signalement en ligne et outils de modification de texte sont accessibles pour téléchargement gratuit à partir du magasin Apple App ou Google Play.

Dans le présent examen des initiatives de lutte contre la cyberintimidation, on a constaté qu'une majorité écrasante de programmes, y compris STOPit, proviennent des États-Unis (70 %). Or, l'utilisation d'un logiciel américain au Canada pourrait avoir des répercussions sur la protection des renseignements personnels qu'il convient d'explorer davantage.

Même si la plupart des initiatives examinées proviennent des États-Unis, il est possible d'accéder à la majorité d'entre elles (67 %) et de les télécharger partout dans le monde.

La plateforme STOPit est une application accessible et exhaustive dont le prix est égal ou inférieur à celui des autres programmes de lutte contre la cyberintimidation mis en œuvre à l'échelle de l'école qui sont examinés ici.

Pertinence potentielle

Scénarios simulés

Lorsqu'on leur a demandé ce qu'ils pensaient des situations simulées, la plupart des jeunes ont indiqué que les situations étaient graves et qu'elles ressemblaient à des situations qu'ils voient dans leur vie quotidienne. Lorsqu'on leur a demandé de réfléchir au type d'incident, s'il y a lieu, qu'ils signaleraient si les situations étaient réelles, les participants ont confirmé que la probabilité qu'ils fassent un signalement dépend du contexte et de la gravité de la situation. Par exemple, les participants étaient le plus susceptibles de signaler le scénario où un élève montrait des signes inquiétants de dépression et d'actes autodestructeurs. Les résultats sont présentés dans le tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1 : Séances de groupe : Scénarios simulés

Scénario	Signaleraient	Ne signaleraient pas
Scénario 1 : Conversation dans WhatsApp (groupe d'amis qui manquent de respect à un autre élève ne faisant pas partie du groupe et qui menacent de s'en prendre à lui).	11 38 %	18 62 %
Scénario 2 : Conversation entre deux amis dans iMessage (l'un des amis montre des signes de dépression et d'actes autodestructeurs).	27 93 %	2 7 %
Scénario 3 : Fil Instagram (un groupe d'élèves intimide, ridiculise et humilie un élève).	16 55 %	13 45 %

N=29

En ce qui concerne la pertinence, les jeunes participants aux séances de groupe ont indiqué que les approches actuelles en matière de prévention de la cyberintimidation (et de l'intimidation en général) et d'intervention en la matière sont très peu efficaces, voire pas efficaces du tout. En effet, elles ont tendance à fournir de l'information mais pas de solutions ou d'outils suffisants. Les jeunes ont noté plusieurs types de présentations et d'activités qui ont lieu dans leurs écoles, notamment des présentations de type assemblée; des activités de sensibilisation à l'échelle de l'école (p. ex. Journée du chandail rose); des discussions en classe avec les conseillers scolaires ou les enseignants (p. ex. dans les cours de leadership ou de santé); ainsi que des pièces de théâtre, des vidéos ou des présentations par des organisations externes, comme des policiers. Durant ces discussions et présentations, on dit aux jeunes que la meilleure solution pour lutter contre la cyberintimidation est d'en parler à quelqu'un (p. ex. une figure d'autorité). Seuls deux des 29 participants ont mentionné avoir accès à un outil officiel de signalement de la cyberintimidation (p. ex. un formulaire anonyme sur le site Web de l'école ou l'application PS Tolerance Zero) dans leur école.

Tous les participants s'entendaient sur l'utilité d'une plateforme accessible (sur leur téléphone intelligent ou en ligne) et anonyme. Pour ce qui est des fonctions, le signalement anonyme était le point le plus important pour eux. Comme l'a dit un participant, « l'écran nous protège dans les

deux sens. Si c'est plus facile pour quelqu'un d'intimider devant un écran, c'est aussi plus facile de faire un signalement devant un écran » [Traduction].

Les jeunes ont mentionné deux différentes utilisations qu'ils pourraient faire de l'application. Premièrement, ils demanderaient conseil ou chercheraient quelqu'un à qui parler. Les conseils donnés pourraient prendre la forme de moyens pour résoudre les conflits ou de méthodes d'intervention. La deuxième utilisation consisterait à signaler les incidents d'intimidation ou de cyberintimidation. La plateforme STOPit a été conçue pour être utilisée de ces deux manières (donner des conseils et donner suite aux signalements).

Si près de tous les participants trouvaient l'application STOPit utile (28/29), un plus petit nombre croyait que l'application était nécessaire dans leur école (21/29). Un nombre beaucoup plus élevé de filles (93 %) que de garçons (53 %) estimaient que la plateforme était nécessaire.

Le contexte est important

S'il est reconnu que la cyberintimidation représente un grave problème pour de nombreux jeunes, la nécessité de la plateforme STOPit ou d'autres applications du genre, dans tout établissement, peut dépendre de facteurs contextuels tels que la taille et les caractéristiques culturelles de l'école ou l'engagement des enseignants et de la direction.

Ceux qui ne jugeaient pas la plateforme nécessaire ont cité comme raisons la petite taille de leur école (p. ex. seulement 300 élèves) et un environnement scolaire favorable (p. ex. enseignants très présents et proactifs). Ainsi, la nécessité perçue de la plateforme STOPit ou d'applications semblables semble dépendre, du moins dans une certaine mesure, d'attributs précis et de facteurs contextuels propres à une école particulière.

Certains garçons ont ajouté que, malgré l'utilité de la plateforme, ils hésiteraient à s'y fier comme solution unique et lui préféreraient une approche hybride (p. ex. faire un signalement par l'entremise de la plateforme et en personne) ou l'ajout d'une option d'appel. Ils ont expliqué que leurs réserves étaient surtout dues au fait qu'ils n'étaient pas entièrement sûrs de pouvoir faire confiance à la plateforme ou qu'ils craignaient que d'autres élèves en fassent une mauvaise utilisation. Pour leur part, les filles ont souligné que la plateforme pourrait être utile à ceux qui n'ont personne d'autre à qui parler et qu'il pourrait s'agir d'un filet de sécurité. Malgré ces points de vue quelque peu divergents, presque tous les participants s'entendaient pour dire que chaque école connaît de graves problèmes hors ligne et en ligne auxquels il faut s'attaquer, et que de nombreux incidents ne sont actuellement pas signalés.

Rendement potentiel

La plateforme STOPit comprend l'application STOPit, qui permet aux élèves de faire des signalements, et l'application DOCUMENTit, dont se sert le représentant désigné de l'école pour répondre à l'élève et faire le suivi de l'incident.

Application STOPit

La majorité des jeunes participants aux séances de groupe ont trouvé l'application STOPit hautement fonctionnelle, utile et novatrice, surtout lorsqu'il s'agit de sa fonction d'anonymat et de la possibilité d'envoyer des signalements rapides sous forme de texte, de vidéo ou d'image (p. ex. pour recueillir des preuves grâce à des saisies d'écran).

La plupart des participants voyaient dans l'application STOPit le potentiel de prévenir les préjudices dans les écoles. Un phénomène d'intérêt réside dans l'effet « défenseur », où les élèves se défendent, souvent publiquement, les uns les autres. Certains participants ont donné des exemples d'élèves connus dans leur école ou sur les médias sociaux parce qu'ils défendent les victimes d'intimidation ou prennent fermement position. Ils ont noté que l'application STOPit serait un autre moyen d'habiliter les élèves et de donner une voix aux défenseurs tout en favorisant une culture de signalement proactif.

Les jeunes ont indiqué que la confiance, la réputation et la crédibilité étaient des précurseurs nécessaires à leur utilisation et à leur acceptation potentielles de la plateforme. La fonctionnalité et les capacités techniques, les fonctions de signalement et de suivi, la convivialité et la protection des renseignements personnels (anonymat) sont aussi très importantes pour les jeunes.

Chaque groupe de jeunes a discuté de la question de la confiance à la fois dans la technologie elle-même et dans les personnes qui recevraient leurs signalements (répondants). Entre autres exemples, divers participants ont indiqué que l'acceptabilité parmi leur groupe de pairs, le fait de savoir que l'application est utilisée dans d'autres écoles ou commissions scolaires, la publicité, la promotion et la réputation accroîtraient leurs chances d'utiliser l'application. Les participants dans les quatre groupes se préoccupaient grandement du niveau de confiance dans les personnes recevant les signalements. À cet égard, les jeunes considéraient comme important qu'on les rassure quant aux personnes qui recevraient les signalements et à leur niveau de qualification et de compétence pour donner suite aux incidents. À titre d'exemple, les participants estimaient qu'il serait important de savoir qu'il y a une personne « réelle » à l'autre bout de l'application, en particulier une personne qui a des liens avec eux ou avec l'école. Il serait aussi rassurant pour eux de savoir que le répondant possède de l'expérience, qu'il serait en mesure d'agir et qu'il dispose des connaissances et de l'éducation nécessaires pour donner suite aux signalements, et qu'il s'agit de la bonne personne pour recevoir les signalements.

Les jeunes ont relevé certaines des limites de la plateforme. D'abord, ils ont noté que STOPit offre uniquement la possibilité de signaler les actions d'autres élèves dans la même école, même si les actes de cyberintimidation sont souvent commis par des personnes à l'extérieur du système scolaire ou par des élèves qui utilisent des faux noms ou des profils anonymes. Ensuite, bien que STOPit ait le potentiel d'habiliter les jeunes, il présente aussi un risque de mauvaise utilisation (p. ex. faux signalements). À cet égard, les participants ont insisté sur l'importance de surveiller et de gérer le système. Enfin, les jeunes craignaient que, malgré la fonction d'anonymat de la plateforme, les auteurs d'intimidation découvrent qui a rapporté l'incident et lui en fassent subir les conséquences.

En ce qui concerne les changements, ajouts ou améliorations possibles, certains jeunes ont mentionné le risque que les utilisateurs mélangent les fonctions de signalement et de messagerie, et qu'ils ne soient pas certains de l'utilisation correcte de la fonction de messagerie. Pour remédier à ce problème, les jeunes ont suggéré de créer un tutoriel intégré, une foire aux questions ou une page d'information pour expliquer les différentes fonctions et leur but. Les jeunes ont également indiqué qu'il pourrait être utile d'afficher un historique des messages distinct pour chaque signalement. Un participant estimait que l'avis de non-responsabilité au début de l'application était à la fois lourd, trop long et trop officiel.

Tous les groupes se préoccupaient de la protection des renseignements personnels, craignant notamment que d'autres puissent lire leurs messages et leurs signalements. À cet égard, les jeunes ont suggéré les changements suivants : ajouter une option de protection par mot de passe, masquer l'application ou la mettre à l'abri des regards indiscrets, et offrir la possibilité de supprimer les vieilles conversations des téléphones intelligents (tout en conservant l'historique des messages dans la base de données de l'école à titre de preuve ou à des fins de suivi).

Puisqu'ils considéraient comme essentiel de connaître les personnes recevant les signalements et de leur faire confiance, certains jeunes ont suggéré d'ajouter une section « À propos de nous » qui renfermerait les profils des répondants ainsi qu'une fonction permettant de choisir qui reçoit le signalement.

Système DOCUMENTit

Les utilisateurs de DOCUMENTit ont trouvé le système de gestion des cas utile pour consigner les incidents et en faire le suivi, ainsi que pour habiliter l'analyse statistique, quoique certains participants aient éprouvé de la difficulté à naviguer le système en ligne.

Les utilisateurs de DOCUMENTit ayant participé à l'étude ont soulevé plusieurs enjeux et préoccupations qui pourraient s'appliquer à toute plateforme de prévention de la cyberintimidation et d'intervention en la matière. Les enjeux les plus importants étaient les questions liées à la capacité (c.-à-d. le temps et les ressources scolaires pour gérer la plateforme) et à la reddition de comptes (c.-à-d. établir des paramètres appropriés et définir la portée du mandat de l'école lorsqu'il s'agit de gérer les incidents survenant en ligne et hors ligne).

Efficacité potentielle

Les données probantes tirées de cette évaluation donnent à penser que les technologies de prévention/intervention comme STOPit viendraient non seulement appuyer les approches actuelles, mais pourraient aussi leur être supérieures, puisque les approches actuelles ne sont pas perçues comme étant très efficaces. Entre-temps, tant les utilisateurs de STOPit que les utilisateurs de DOCUMENTit ayant participé à l'étude ont indiqué que la plateforme pouvait être utile pour habiliter les élèves en leur fournissant un outil qui leur permet de faire des signalements ou de demander conseil; pour prévenir les situations préjudiciables ou y mettre fin; et pour doter le personnel et la direction de l'école des renseignements et des moyens nécessaires pour mettre en œuvre des interventions et des améliorations ciblées.

Discussion

Répercussions

Selon les constatations découlant des séances de groupe, la cyberintimidation constitue un problème grave chez les jeunes d'âge scolaire, et les approches actuelles de la prévention et de l'intervention n'ont pas grand effet. Les constatations indiquent également que les plateformes telles que STOPit peuvent être utiles, dans les bonnes circonstances, pour faciliter le signalement et la gestion des incidents. Il serait avantageux de mener des recherches à l'avenir dans le but de valider davantage la contribution de ces plateformes à l'atténuation des risques vastes et complexes associés à la cyberintimidation.

D'après les constatations de l'analyse environnementale, l'approche optimale de la lutte contre la cyberintimidation est une approche de nature holistique. Ainsi, une approche adaptée combinant prévention (p. ex. sensibilisation, éducation, blocage), intervention (p. ex. signalement, suivi des incidents) et résolution après l'incident (p. ex. counseling, médiation) serait probablement plus efficace qu'une approche uniformisée.

Il découle de l'analyse environnementale et des séances de groupe que l'enjeu à plusieurs facettes que constitue la cyberintimidation exige une approche coordonnée de la part d'une communauté de professionnels et de praticiens (direction de l'école, éducateurs, professionnels de la santé, familles, responsables de l'application de la loi, fournisseurs de technologie, chercheurs et secteur privé).

Prochaines étapes

Possibilités de recherche à l'avenir

Étant donné l'ampleur et la complexité des défis associés à la cyberintimidation (p. ex. en ce qui concerne la santé mentale, les effets négatifs, l'anonymat, la protection des renseignements personnels et la reddition de comptes), cette évaluation avait pour but d'apporter des éclaircissements sur les initiatives de prévention de la cyberintimidation et d'intervention en la matière. La portée de l'évaluation se limitait à une initiative (STOPit). Quoique les résultats laissent entrevoir la pertinence potentielle et l'utilité de cette initiative dans le contexte scolaire, les constatations font ressortir la nécessité de recherches continues :

Évaluation des impacts : Un essai clinique randomisé ou un devis quasi-expérimental faisant appel à des groupes témoins appariés au sein d'une même commission scolaire permettrait d'obtenir des données concrètes quant à l'impact de STOPit ou d'une application semblable sur la cyberintimidation. Pour mener à bien ce genre de projet de recherche, il faudrait obtenir l'appui de la commission scolaire et de l'école, de même que le soutien des élèves et de leurs parents.

Bien qu'elles aient permis de déterminer l'acceptabilité, la pertinence potentielle et l'utilité d'une application de prévention de la cyberintimidation et d'intervention en la matière pour les jeunes, les adultes et les praticiens, les séances de groupe ne peuvent pas fournir à elles seules des informations directes ou concluantes sur l'impact de cette technologie. Comme prochaine étape, il serait important d'évaluer l'impact de STOPit ou d'une application semblable dans les écoles canadiennes à l'aide d'un devis rigoureux.

Recherche sur les lois relatives à la protection des renseignements personnels : Les lois relatives à la protection des renseignements personnels peuvent avoir des répercussions sur la mise en œuvre d'initiatives de prévention de la cyberintimidation et d'intervention en la matière, tout dépendant de l'administration (p. ex. les États-Unis ou le Canada). De plus amples recherches pourraient clarifier les conséquences de l'utilisation de technologies étrangères dans un contexte canadien. D'un point de vue général, une recherche comparative sur les lois relatives à la protection des renseignements personnels dans diverses administrations pourrait venir éclairer la future prise de décisions au sujet des lois et des politiques.

Références

Hinduja, S. et Patchin, J. W. (2008). Cyberbullying: An exploratory analysis of factors related to offending and victimization. *Deviant Behavior, 29*, 129-156.

Hinduja, S. et Patchin, J. W. (2015). *Bullying Beyond the Schoolyard: Preventing and Responding to Cyberbullying* (2e éd.). Thousand Oaks, Californie : Corwin, Sage Publications.

PREVNet. (2015). *Cyberintimidation*. Repéré à http://www.prevnet.ca/fr/intimidation/cyberintimidation.

Williams, K. R. et Guerra, N. G. (2007). Prevalence and Predictors of Internet Bullying. *Journal of Adolescent Health, 41*, S14-S21.